

## DOSSIER DE PRESSE

### Démolition du pont-à-Ponts : les grandes étapes et les mesures de circulation et de stationnement

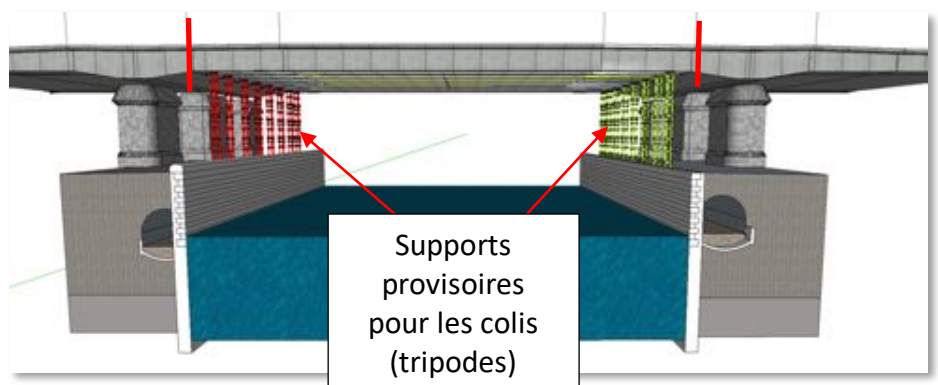
**Entamée depuis la mi-mars avec le maintien d'une circulation sur une voie, la démolition du pont-à-Ponts entre désormais dans sa phase finale. En effet, à compter de ce lundi 14 mai et jusqu'au mardi 19 juin, la circulation sera totalement interdite sur le pont afin de permettre le remplacement complet de son tablier. La découpe et le levage des principales parties du pont pour les évacuer par barge sont programmés le jeudi 17 mai. Une véritable course contre la montre vient d'être enclenchée pour respecter les 5 semaines de coupure...**

Jusqu'ici, les ouvriers des entreprises Galère et Wanty avaient travaillé aux phases préalables à la démolition. Déplacement des impétrants sur la passerelle provisoire, démontage des pierres du parapet, coupure des impétrants, placement des appuis provisoires sous le pont), rabotage du revêtement des trottoirs et bandes de stationnement et prédécoupe des tronçons latéraux, forage-bétonnage de la ligne de pieux et bétonnage de la galerie technique le long de la future culée rive droite...

Ces opérations, bien que spectaculaires, ont été organisées successivement sur la partie aval puis amont du pont, afin de maintenir un sens de circulation pour les véhicules, et le passage des piétons. Comme annoncé dès le début du chantier – il s'agissait d'une imposition fixée aux entreprises par le SPW dès les phases de marché public –, la circulation sur cet axe stratégique du cœur de ville sera coupée un maximum de 5 semaines consécutives. Soit de ce lundi 14 mai jusqu'au mardi 19 juin prochain. Et pour respecter ce délai, les entreprises désignées vont devoir travailler d'arrache-pied.

#### **La démolition : comment, quand ?**

Dans les grandes lignes, la démolition de la travée centrale du pont (celle située entre les deux piles intermédiaires et surplombant l'Escaut) constitue la première étape des opérations qui débuteront ce lundi 14/5. Les entreprises procéderont tout d'abord par le rabotage du revêtement de la voirie, lundi.



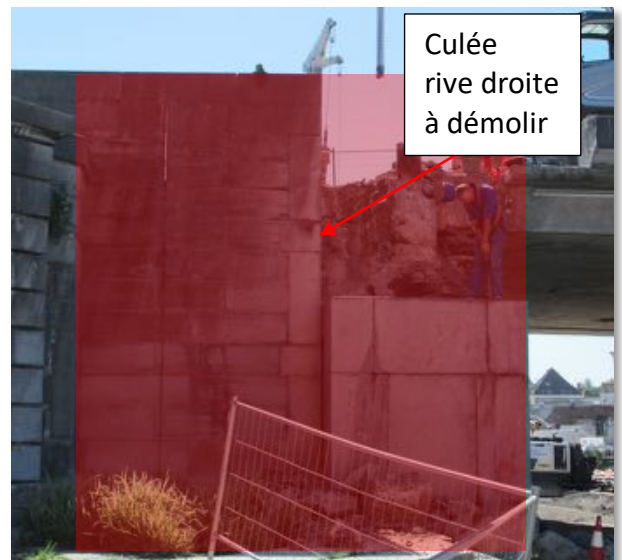
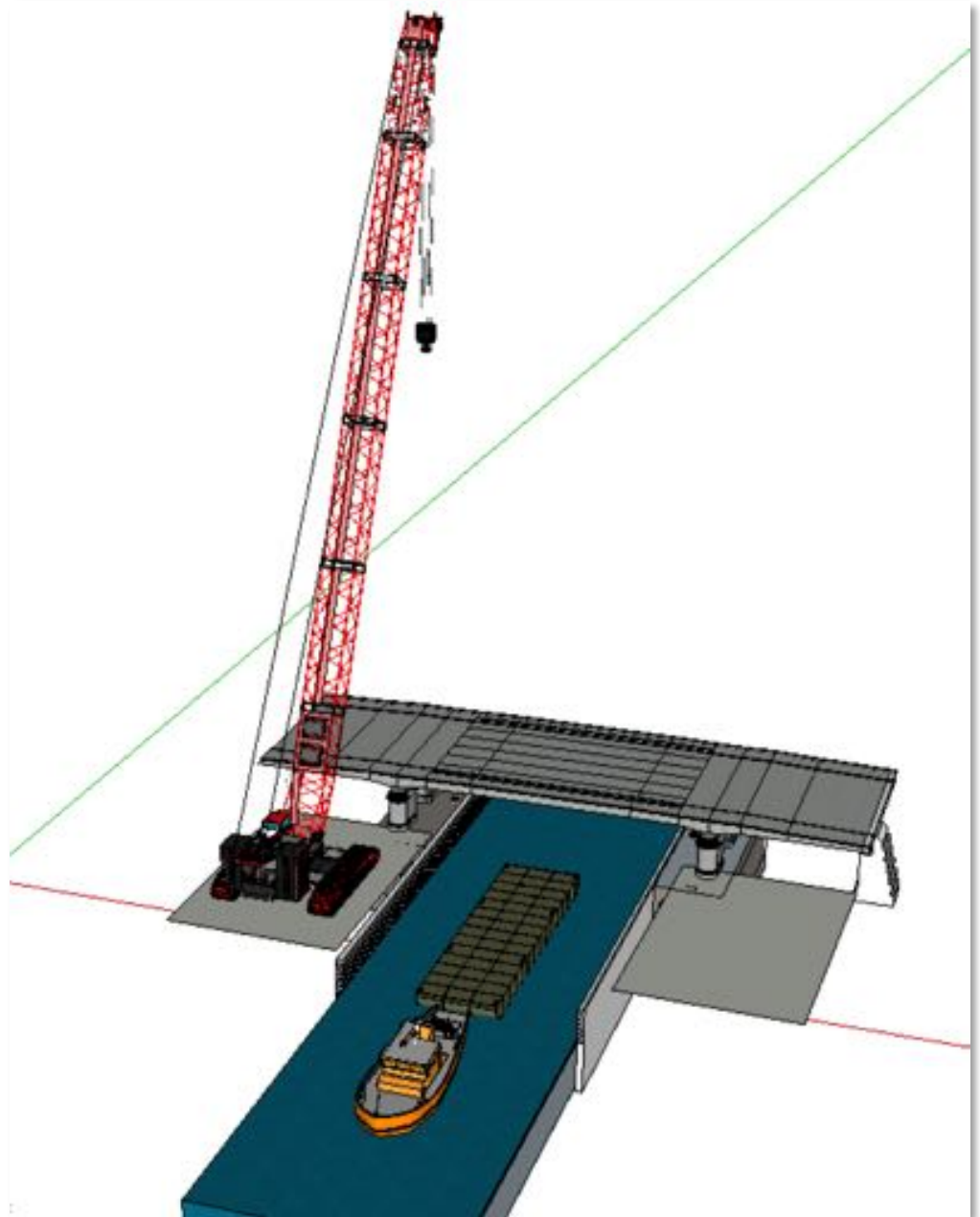
Ensuite, mardi et mercredi, les ouvriers s'attaqueront au carottage et au sciage des poutres (8, au total), pour préparer leur levage. Le pont actuel est en effet supporté par 8 poutres de béton armé, et le tablier sera donc découpé longitudinalement entre chacune de ces structures.

Mercredi matin, une grue imposante (de type treillis, sur chenilles, 400 T de capacité de levage) sera mobilisée en amont du pont, uniquement en rive gauche. C'est elle qui, jeudi 17 mai entre 6h et 22h, soulèvera successivement chacun des 8 colis (de 50 à 67 tonnes chacun) après un ultime sciage de séparation, pour les poser dans une barge arrimée au niveau du Quai Poissonsceaux.

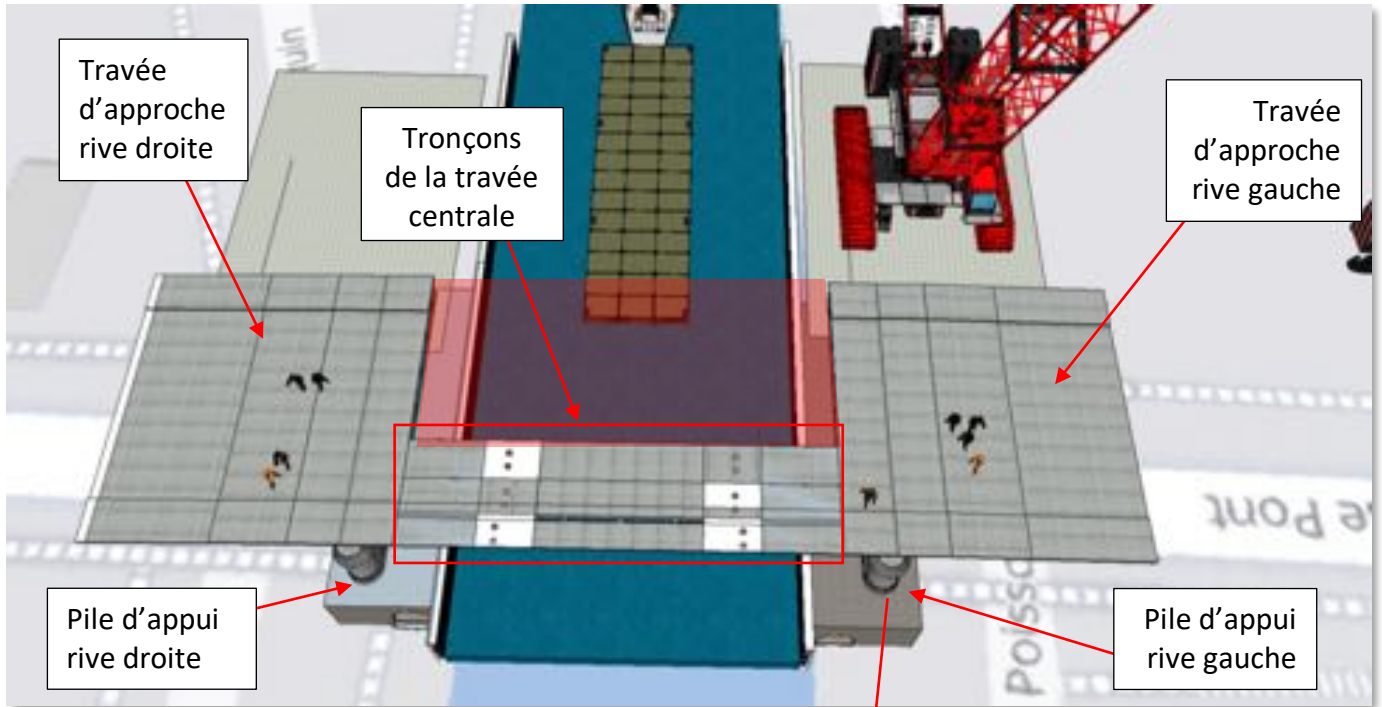
Une fois chargée avec ses huit colis, la barge naviguera vers Vaulx, où une grue déchargera ces derniers sur la dalle logistique du PACO. Les restes de l'ancien pont et leur successeur s'y côtoieront l'espace de quelques jours...

La barge fera un nouveau voyage dans la foulée pour venir réceptionner les gravats issus de la démolition. Ce mode d'évacuation par voie d'eau était imposé aux entreprises par le SPW, à la fois pour des raisons environnementales mais également pour limiter autant que faire se peut les nuisances du charroi pour les habitants de la ville.

L'évacuation de la travée centrale du pont devrait être achevée jeudi 17 mai dans la soirée. Dès le lendemain et jusqu'au mardi 22 mai, les grues s'attaqueront aux travées d'approche (entre les voiries et le tronçon central), aux deux



pires intermédiaires ainsi qu'aux culées en rive droite (celle-ci doit être entièrement démolie) et en rive gauche (qui doit être préparée aux nouveaux appuis du futur tablier).



La disparition de la travée du pont en rive droite (côté Maison Croix-Rouge) permettra à la grue de forage des pieux de travailler sur ce tronçon, ce qui, jusqu'ici, était rendu impossible par la hauteur utile sous le tablier du pont. Ici également, une course contre la montre s'engage pour cette phase puisque la paroi de pieux sécants doit être achevée avant le 9 juin... date à laquelle on posera le nouveau pont métallique (lire plus loin).



Les autres étapes qui mèneront à cette journée consisteront donc à préparer au mieux la venue du nouveau tablier (dalles flottantes, appuis provisoires)...

## Chiffres clés

514	En tonnes, le poids total des 8 « colis » (tronçons longitudinaux de la travée centrale)
67	En tonnes, le poids des 4 colis les plus lourds
550	En mètres cubes, le volume estimé des gravats de démolition à évacuer
275	En tonnes, le poids des contrepoids de la grue Terex Demag AC3800 qui va soulever les colis
53,7	En mètres, la longueur hors-tout du pont
22,1	En mètres, la longueur de chacun des colis qui sera découpé
5	En semaines (consécutives), la durée maximale de fermeture de la circulation imposée aux entreprises

## **Des nuisances inévitables, mais une durée réduite**

Chacun l'aura compris, cette phase de chantier s'annonce particulièrement spectaculaire. Elle amène également des changements importants en matière de circulation (lire ci-dessous), et générera des nuisances sonores et vibratoires difficilement évitables – même si le cahier des charges et la procédure souhaitée par le SPW sont conçus pour les limiter.

Il en va de même pour les horaires et jours de travail, qui pourront être adaptés et étendus (7-22h, et travail possible les samedis et dimanches) afin de tenir le délai imparti de 5 semaines avant la réouverture à la circulation. L'impératif de rendre le pont à ses usagers constitue une contrainte forte, voire une certaine gageure. Pour rappel, le remplacement du pont des Vendéens (dit « pont Morel ») avait nécessité la fermeture du trafic sur cet axe important durant pas moins... de deux ans (lire plus loin) !

## **La circulation des véhicules**

Dès ce lundi 14 mai, 6h, toute circulation des véhicules sera interdite sur le pont-à-Ponts. Les automobilistes venant de la rue de la Wallonie seront déviés vers la rue des Clairisses depuis le carrefour du Dôme, ceux provenant des quartiers Saint-Brice et de la gare vers la rue Saint-Brice comme c'est déjà le cas depuis le 8 mars dernier. La circulation sera rétablie à partir du mardi 19 juin, 6h.

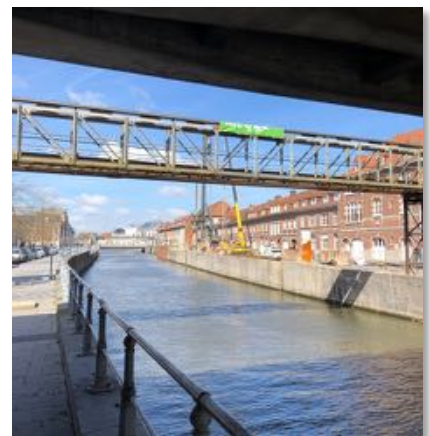
Sous le pont également en rive gauche, et pour des raisons évidentes de sécurité, la circulation sera interdite (elle l'est déjà par la force des choses en rive droite, vu le chantier d'élargissement en cours au niveau des quais Saint-Brice et Vifquin). Les véhicules venant du quai Marché au Poisson devront remonter la rue des Puits-l'Eau basse et rejoindre le carrefour du Dôme soit vers le Beffroi, soit vers la rue des Clairisses.

Une signalétique ad hoc sera posée dès ce lundi pour matérialiser ces mesures de police.

## **La circulation des piétons et cyclistes**

La passerelle piétonne qui a été installée quelques mètres en aval du pont n'entrera pas en fonction immédiatement, mais bien à partir du 24 mai (et jusqu'à la réouverture du pont, le 19 juin). Entretemps, les piétons seront invités à traverser l'Escaut par les passerelles Notre-Dame ou de l'Arche, ou par le pont Notre-Dame (pont levant).

Le trafic du RAVeL (depuis le quai du Marché au poisson) sera dévié comme les automobilistes par la rue des Puits-l'Eau basse vers la rue des Clarisses, puis rue Saint Piat, et redescendant vers l'Escaut pour rejoindre son cours normal à partir de la Rue des Récollets et des petits Récollets.



## **Le stationnement à proximité**

Sur le pont et jusqu'à la limite du chantier, le stationnement restera autorisé comme il l'était aujourd'hui, et les commerces de la rue de Pont restent bien évidemment ouverts et tous accessibles !

Cependant, entre le 15 et le 17 mai, des convois amenant et évacuant les grues qui vont procéder à la démolition (et surtout au levage des « colis » et à leur dépose dans la barge) vont nécessiter l'interdiction temporaire de stationnement aux heures et lieux suivants :

- Quai Vifquin : le 15/5 de 6 à 10h et le 17/5 de 6 à 10h
- Quai du marché au Poisson (angle rue des Puits L'Eau basse) : le 17/5 de 6 à 10h
- Rue des Puits à l'Eau basse : le 17/5 de 6 à 10h
- Rue des Carliers : le 17/5 de 6h à 10h
- Quai des Poissonsceaux (entre rue des Carliers et rue Madame) : le 17/5 de 6h à 10h

## Une étape impressionnante en cache une autre

Le découpage et le levage de « colis » de béton de 65 tonnes s'annoncent comme des phases impressionnantes. Pour mémoire, démolir le pont-à-Ponts existant était indispensable vu la disparition de son pilier en rive droite (le quai le supportant étant raboté sur une largeur de 8 mètres).



Le nouveau pont sera plus fin, pour améliorer le tirant d'air offert

aux péniches. Il est actuellement en cours de sablage et peinture à l'abri d'un chapiteau, sur le quai de Vaulx. Il s'agit d'un tablier métallique d'un seul tenant, d'une portée de 63 mètres et d'un poids total de 430 tonnes, qui sera donc posé en lieu et place du pont actuel.

Cette étape, particulièrement spectaculaire puisqu'elle sera mise en œuvre grâce à une barge et deux grues d'une capacité chacune de plus de 800 tonnes, est programmée dans la matinée du samedi 9 juin. Davantage d'informations sur cet événement seront transmises dans les toute prochaines semaines.

## On ne remplace pas un pont tous les jours

Dans l'histoire de la ville de Tournai, le dernier pont en date à avoir été remplacé est le pont Morelle (pont des Vendéens). C'était le samedi 10 octobre 1981, et le chantier avait été rendu nécessaire par l'électrification de la ligne 78 (et donc le besoin de hauteur utile au-dessus des voies).

La structure métallique (qui avait été placée là 68 ans plus tôt) de 2.100 tonnes avait été soulevée, tournée sur 90 degrés et déplacée de 22 mètres par cinq chariots totalisant 680 roues. Le pont avait été démantelé sur place. Le nouveau tablier, doté de 4 bandes de circulation et de deux trottoirs, avait été construit et ouvert à l'été 1983.



## UN CONCOURS PHOTO ORGANISE PAR LES COMMERÇANTS

Du 10 mai au 24 juin, les commerçants de la rue de Pont organisent un concours photo autour du chantier d'élargissement de l'Escaut et de remplacement du pont.

Les photographes amateurs ou professionnels sont ainsi invités à prendre des clichés en lien avec les travaux et à aimer la page Facebook mise en place par les commerçants

(<https://www.facebook.com/ruedeponsingtournai/>).

Les clichés (au format numérique ou négatif 24x36) seront sélectionnés par le jury qui sera désigné. Une initiative positive et dynamique que le SPW a choisi de soutenir.



## Pour rappel, le phasage, planning et budget global du chantier

### Phase 1

Entamée officiellement depuis la mi-avril 2017, la première phase des travaux se concentre, en rive droite, sur la zone incluse entre le pont-à-Ponts et le pont Notre-Dame (pont-levant). Elle comporte l'élargissement de l'Escaut à hauteur du quai Saint-Brice – ainsi que la réfection complète des espaces publics - pour y permettre le passage en toute sécurité des péniches de classe Va. Le remplacement complet du pont-à-Ponts existant par un pont au tablier moins épais est également prévu à l'aube de l'été 2018.

### Phase 2

La seconde phase du chantier (entamée ces dernières semaines avec les renouvellements d'impétrants) prévoit le réaménagement complet, rive gauche, des murs de quais et des voiries non encore rénovées (Taille-pierre et Poissonsceaux), depuis le pont-à-Ponts jusqu'au pont Devallée. Cette étape comprendra également l'intégration d'un môle et d'une halte nautique évolutive (stationnement journalier de bateaux pouvant être alimentés en eau et électricité), implantée à hauteur du quai Taille-Pierres. Pas d'élargissement prévu, ici, la passe navigable étant bien assez large pour intégrer ces aménagements et la navigation des péniches de 2000 T.

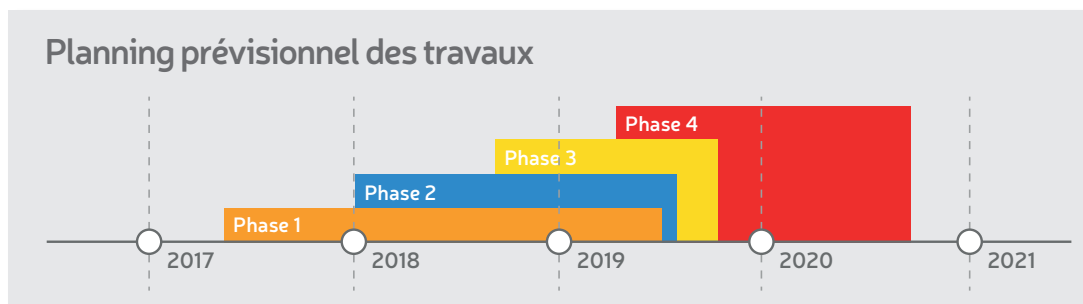


### Phase 3

La troisième étape de ce chantier se concentrera sur la refonte complète, en rive droite, des quais non encore aménagés ainsi que le rafraîchissement des murs de quai. Il s'agit des quais Vifquin et du Luchet d'Antoing, depuis le pont à Ponts jusqu'au pont Devallée. Ces travaux de voirie vont considérablement améliorer l'agrément des lieux, et la sécurité des différents usagers.

### Phase 4

Cette quatrième et dernière phase de la modernisation de la traversée de Tournai par l'Escaut, se concentre donc sur le remplacement des arches du Pont des Trous ainsi que le réaménagement des quais voisins Casterman, Sakharov et des Vicinaux, ainsi que du pont Delwart. Ici également, les aménagements sont conçus pour rapprocher les citoyens du fleuve !



**Budget total : 36.995.000 €**

## **Scaldistournai ?**

Tournai, c'est l'Escaut, l'Escaut, c'est Tournai. Tournai est née et a prospéré au fil du fleuve scaldéen. Au cours des trois années à venir, la ville va voir les abords de son fleuve entièrement rénovés. Du pont Devallée au Sud-Est, au pont Delwart au nord-ouest, 2,7 des 4 km de quais que la ville partage avec l'Escaut seront entièrement réaménagés ! C'est le chantier de modernisation de la traversée de Tournai à la classe CEMT Va, rebaptisé Scaldistournai.

Ainsi, l'Escaut sera aussi élargi sur 250 mètres, à hauteur du quai Saint-Brice et sous le Pont des Trous, pour permettre le passage des péniches de classe Va (2.000 tonnes). Les enjeux économiques et environnementaux sont considérables : il s'agissait de l'un des derniers goulets d'étranglement sur les 450 km de voies navigables wallonnes, au cœur du maillage européen Seine-Escaut.

Reposant sur un budget de 37 millions d'euros, ce chantier divisé en 4 phases (lire ci-dessus) est cofinancé par la Wallonie et l'Union européenne dans le cadre du projet européen Seine-Escaut. Une part importante de ce budget est consacré à l'embellissement des quais de Tournai, ce qui constitue une occasion unique pour redonner aux abords du fleuve le cachet qu'ils méritent.

## **Contact presse**

Alexandre Valée  
[info@scaldistournai.eu](mailto:info@scaldistournai.eu)  
0495 276 286

## **Infos, photos**

[www.facebook.com/scaldistournai](https://www.facebook.com/scaldistournai)  
[www.scaldistournai.eu](http://www.scaldistournai.eu)